



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 6 février 2023 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Affaires de personnel (à huis clos)
2. Projet de loi relatif à la signature électronique des actes en matière administrative et portant modification de la loi du 25 juillet 2015 relative à l'archivage électronique
3. Projet de règlement grand-ducal fixant certaines modalités d'application de la loi relative à la signature électronique des actes en matière administrative et portant modification de la loi du 25 juillet 2015 relative à l'archivage électronique
4. Projet de loi portant 1. création d'un Observatoire de l'Égalité entre les genres ; 2. création d'un Conseil supérieur à l'Égalité entre les genres
5. Projet de règlement grand-ducal 1. déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Comité d'accompagnement de l'Observatoire de l'Égalité entre les genres; 2. déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur à l'Égalité entre les genres ; 3. portant abrogation du règlement grand-ducal du 27 novembre 1984 portant création d'un comité du travail féminin
6. Proposition d'un délégué suppléant au sein du Comité européen des régions
7. Désignation d'un nouveau représentant au sein du Conseil supérieur des bibliothèques
8. Plan pluriannuel de financement 2024-2026
9. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 20 janvier 2023

Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire,
Gérard Koob

Le président,
Emile Eicher